



Discours sur le budget 2025

Ville de Fossambault-sur-le-Lac

Depuis plus de 75 ans « L'environnement est dans notre nature... »

Concitoyennes et concitoyens de Fossambault-sur-le-Lac,

C'est toujours un moment de grande fébrilité de vous présenter le programme budgétaire de la prochaine année. Nous en sommes d'autant plus fiers qu'il est aussi l'aboutissement de nos engagements et marque la dernière année de notre cycle électoral. Nous poursuivons donc les travaux entrepris à partir des différents chantiers collectifs que nous avons initiés depuis 2021. Que ce soit dans le cadre du PIDC et de son plan stratégique, des comités d'actions ciblées, des rencontres citoyennes sur le développement, des études de nos partenaires ou des commentaires reçus à nos bureaux ou lors des séances du conseil, nous avons intégré à nos décisions budgétaires, les éléments essentiels nous permettant d'atteindre nos objectifs stratégiques collectifs. La durabilité et la résilience de notre milieu et notre engagement prioritaire à préserver le lac, s'assurer d'un environnement harmonieux, biodiversifié, et offrir un milieu de vie convivial et communautaire, engagé et solidaire ont motivé chacun de nos choix. Malgré l'embellie annoncée en regard des taux d'intérêt, l'augmentation des responsabilités municipales et les limites octroyées dans son cadre financier maintiennent une pression sur l'ensemble des gouvernements locaux et nous n'y échappons pas. Notre priorité demeure celle d'offrir des services de qualité répondant aux attentes de la population, au meilleur coût possible, en toute équité et conscients de la capacité de payer de tous nos citoyens et sans repousser nos responsabilités environnementales vers les générations futures.

Le programme triennal d'immobilisations s'inscrit également dans la poursuite de nos objectifs par la concrétisation de projets d'infrastructures. Les réseaux souterrains et viaires, sont priorisés en vertu de notre plan de gestion des actifs et de nos plans d'intervention, clefs d'accès aux différents programmes gouvernementaux. Le vieillissement de certaines infrastructures et l'optimisation nécessaire lors des travaux de réfection seront l'occasion de remettre en question nos choix afin d'assurer la pérennité de celles-ci. D'autres projets sont nécessités par l'obligation de se

conformer à certaines règles gouvernementales ou simplement d'assurer le respect de l'intégrité de nos actifs. Tout comme par le passé, les projets identifiés au PTI seront remis en question en regard des programmes gouvernementaux, des opportunités et de l'accès à de nouvelles connaissances. Nous poursuivrons nos démarches avec les gouvernements supérieurs et devrons les intensifier afin d'obtenir notre juste part de soutien assurant un développement harmonieux et respectueux de notre environnement et de notre milieu de vie. Les consultations citoyennes ont également permis de valider l'approche que nous devons avoir en matière de développement et de choisir judicieusement le rythme de progression. Cela nous permettra de maintenir notre caractère de villégiature, notre qualité de vie et les améliorations collectives au service des citoyens en réponse à leurs besoins, toujours dans un contexte de communication et d'une grande transparence.

Nous en sommes à la dernière année de notre rôle d'évaluation et malgré la seconde année du nouveau partenariat avec le gouvernement du Québec, nous subissons la pression budgétaire similaire aux autres villes tout en étant composé majoritairement d'immeubles résidentiels, de villégiatures et de roulottes saisonnières. Il faut souligner ici que le gouvernement du Québec est un important propriétaire foncier de la ville, notamment d'une portion de plus d'un kilomètre de rive et pour lequel nous ne percevons que 236 \$. Nous espérons pouvoir négocier afin qu'il puisse contribuer de façon significative aux dépenses et investissements nécessaires à la préservation de ce joyau qu'est le lac Saint-Joseph. Nous poursuivons également nos échanges et notre partenariat avec les municipalités voisines afin d'adopter les politiques et réglementations nécessaires pour assurer la pérennité de notre plan d'eau collectif. Nous devrions pouvoir annoncer, tôt après les fêtes, les conclusions de notre travail.

Notre budget de fonctionnement augmentera de 5,9 %. La vigueur du marché et certains choix stratégiques nous permettent de maintenir l'augmentation globale de taxes (la somme des taxes et tarifs) légèrement au-dessus de l'inflation, soit de 3,8 % pour la maison moyenne dont l'évaluation est de 411 488 \$. N'eût été l'impact, pour la dernière année, du transfert vers la taxation des éléments de tarification identifiés, nous annoncerions une augmentation de 3,5 %. On peut également mentionner

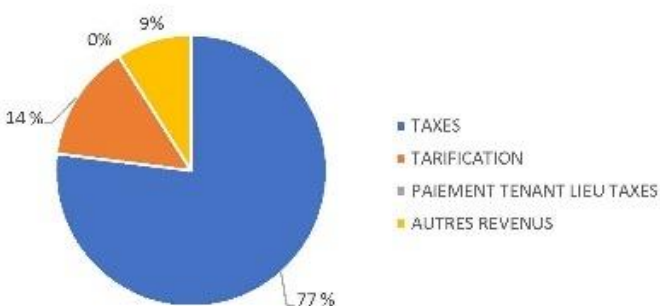
cette hausse, sur la base de l'évaluation médiane (donc 50 % des citoyens se situant sous cette valeur et l'autre au-dessus de celle-ci) de 333 800 \$ sera de 3,4 % incluant les ajustements que nous avons apportés à la répartition du fardeau fiscal pour une dernière année. Les actions justifiant ces augmentations seront explicitées plus loin et vous permettront de bien comprendre les enjeux qui ont motivé ces choix.

Les revenus

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2025 - REVENUS

	2024	2025	\$ HAUSSE (BAISSE)	% HAUSSE (BAISSE)
TAXES	6 486 900 \$	7 008 191 \$	521 291 \$	8.0 %
TARIFICATION	1 384 457 \$	1 277 391 \$	(107 066) \$	(7.7) %
PAIEMENT TENANT LIEU TAXES	236 \$	236 \$	-	- %
AUTRES REVENUS	728 386 \$	824 491 \$	96 105 \$	13.2 %
TOTAL	8 599 979 \$	9 110 309 \$	510 330 \$	5.9 %

ANNÉE 2025



Les revenus augmenteront de 510 330 \$ pour atteindre le total de 9 110 309 \$, nous permettant de faire face à nos obligations. Une appropriation de 200 000 \$ permet également de compléter certaines activités non récurrentes ou reportées.

Nous complétons la correction de la tarification uniforme imposée pour le Service de l'urbanisme et de l'environnement ainsi que pour le développement économique. Nous vous rappelons que cette tarification

n'est pas le mode de taxation le plus approprié pour cet exercice, compte tenu que les règles d'urbanisme permettant d'assurer la qualité de vie et d'encadrer les normes de construction sur le territoire ont un impact direct sur les valeurs foncières. C'est une taxation régressive, puisqu'appliquée uniformément. Nous concluons cette correction, réalisant ainsi notre engagement en matière d'équité auprès des propriétaires les plus affectés. 2025 marque donc la dernière année de cet étalement vers la taxation foncière en imputant la dernière portion de 25 %, soit 77 \$ de la dépense de ce service, à la taxe foncière générale.

Il en est de même pour le Service de la sécurité publique et de la protection incendie dont les ententes avec la Sûreté du Québec et la Municipalité de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier sont facturées sur la base de la richesse foncière, alors que la Ville l'a répartie selon une tarification uniforme générant, encore là, une taxation régressive.

Cette dernière tarification est d'ailleurs en vigueur depuis le tout début de ces ententes. Là aussi, 2025 marque la fin de ce transfert du dernier 25 %, soit 58,46 \$ vers la taxe foncière générale. Seul le Service des premiers répondants avec la Municipalité de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, dont l'entente est sur une base per capita, demeurera en tarification unitaire. Il sera identifié séparément sur le compte de taxes 2025.

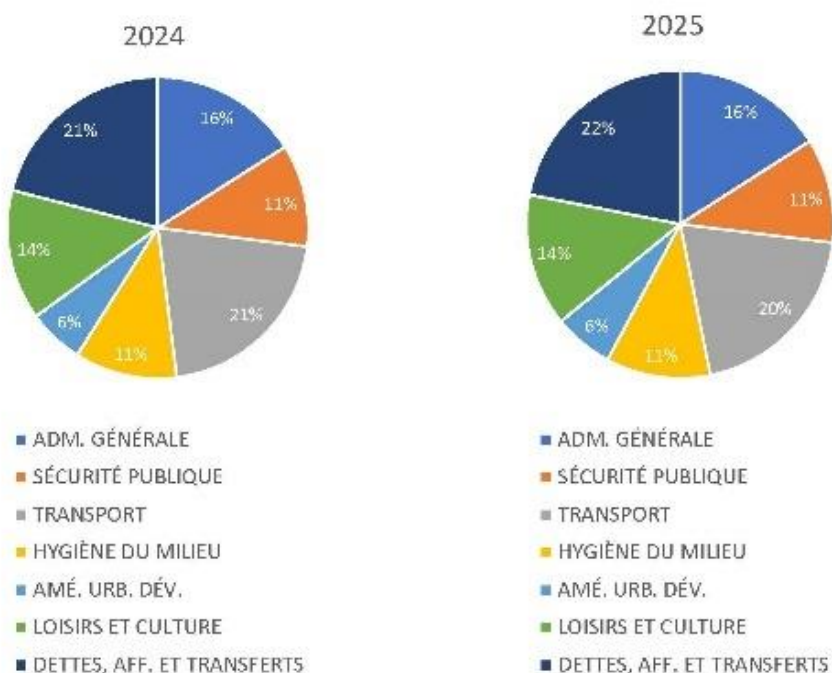
Pour fin de comparaison, nous avons intégré un tableau comparatif des taux de taxation et de la tarification à la page 23 de ce document. Vous y constaterez la variation du taux la première année du transfert du Service d'urbanisme en tarification (variation 2016-2017). Le fardeau fiscal de la propriété de valeur médiane avait bondi à ce moment, plus que celle de la propriété moyenne. Nous finalisons la tendance inverse cette année. Il sera alors plus facile d'établir les comparaisons budgétaires à compter de l'an prochain.

Les dépenses

La mission de la Ville de Fossambault-sur-le-Lac est d'offrir des services de proximité et de qualité, à coûts raisonnables, qui répondent aux besoins de ses citoyens, par le biais d'actions innovantes, améliorantes et durables

favorisant l'épanouissement de tous, la préservation de notre environnement et celui de notre milieu de vie. La proportion de l'effort consenti à chacune de ses fonctions est identifiée dans le graphique suivant.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2025 – DÉPENSES



Les dépenses s'élèveront à 9 110 309 \$ représentant, comme mentionné précédemment, une augmentation de 5,9 %, en équilibre avec les revenus, tel qu'exigé en vertu de la loi. Les dépenses de fonctionnement sont en augmentation de 329 444 \$, soit 4,9 % pour atteindre 7 097 867 \$. La répartition des dépenses de même que leur proportion d'augmentation sont identifiées dans le tableau ci-joint.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2025 - DÉPENSES

	2024	2025	AUG (DIM) \$	AUG (DIM) %
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 377 703 \$	1 468 824 \$	91 122 \$	6.6 %
SÉCURITÉ PUBLIQUE	935 112 \$	1 018 318 \$	83 206 \$	8.9 %
TRANSPORT ROUTIER	1 784 641 \$	1 850 427 \$	65 786 \$	3.7 %
HYGIÈNE DU MILIEU	950 075 \$	998 162 \$	48 087 \$	5.1 %
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	500 051 \$	557 197 \$	57 146 \$	11.4 %
LOISIRS ET CULTURE	1 220 841 \$	1 204 938 \$	(15 903) \$	(1.3) %
SOUS-TOTAL FONCTIONNEMENT	6 768 423 \$	7 097 867 \$	329 444 \$	4.9 %
DETTES, AFFECTATIONS ET TRANSFERTS	1 831 556 \$	2 012 442 \$	180 886 \$	9.9 %
GRAND TOTAL	8 599 979 \$	9 110 309 \$	510 330 \$	5.9 %

Certaines dépenses par objet ont un impact diffus dans l'ensemble des fonctions. C'est le cas de la masse salariale totale de 2 476 406 \$ représentant 27,2 % du budget municipal dont l'augmentation globale est de 92 586 \$. Cette augmentation est due en partie à l'expérience acquise par notre personnel et le transfert d'une ressource saisonnière. Il en est de même pour la quote-part de la MRC au montant total de 276 342 \$ et répartie dans les différentes fonctions municipales, tout comme les montants de la couverture d'assurance, qui cette année, excèdent l'inflation.

Administration générale

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

	2024	2025	AUG (DIM) \$	AUG (DIM) %
CONSEIL	212 473 \$	230 884 \$	18 411 \$	8.7 %
APPLICATION DE LA LOI	20 000 \$	20 000 \$	- \$	- %
GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE	741 794 \$	783 709 \$	41 915 \$	5.7 %
GREFFE	76 490 \$	78 621 \$	2 131 \$	2.8 %
ÉVALUATION FONCIÈRE	92 500 \$	109 300 \$	16 800 \$	18.2 %
GESTION DU PERSONNEL	38 995 \$	39 310 \$	315 \$	0.8 %
AUTRES	195 451 \$	207 000 \$	11 549 \$	5.9 %
TOTAL ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 377 703 \$	1 468 824 \$	91 122 \$	6.6 %

Ce budget augmente de 91 122 \$, soit 6,6 %. Outre les dépenses diffuses mentionnées précédemment, le principal facteur justifiant cet investissement public est le dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation et pour lequel une provision pour fin de contestation doit également être constituée.

Sécurité publique

SÉCURITÉ PUBLIQUE

	2024	2025	AUG (DIM) \$	AUG (DIM) %
POLICE	320 842 \$	355 930 \$	35 088 \$	10.9 %
PREMIERS RÉPONDANTS/ SÉCURITÉ CIVILE	168 836 \$	173 522 \$	4 686 \$	2.8 %
SÉCURITÉ INCENDIE	433 434 \$	476 866 \$	43 432 \$	10.0 %
AUTRES	12 000 \$	12 000 \$	- \$	- %
TOTAL SÉCURITÉ PUBLIQUE	935 112 \$	1 018 318 \$	83 206 \$	8.9 %

L'augmentation des coûts en sécurité publique est de 83 206 \$ pour les porter à 1 018 318 \$, soit 8,9 % d'augmentation. Il est important de rappeler que nous ne détenons aucun pouvoir sur les coûts de ces services. Nous appuyons dans ce contexte les efforts de l'UMQ et de la FQM sur un meilleur contrôle des coûts de la SQ. Pour ce qui est de la sécurité incendie et les premiers répondants, nous sommes sous ententes avec la Municipalité de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et devons nous impliquer davantage afin d'agir en véritable partenaire. Les écarts suivants sont en cause :

- Augmentation du coût des ententes au Service de sécurité incendie par notre mandataire : 43 432 \$;
- Augmentation du ministère de la Sécurité publique et de l'agence de sécurité : 35 088 \$.

Transport

TRANSPORT

	2024	2025	AUG (DIM) \$	AUG (DIM) %
VOIRIE MUNICIPALE	1 075 193 \$	1 079 280 \$	4 087 \$	0.4 %
ENLÈVEMENT DE LA NEIGE	604 546 \$	651 091 \$	46 545 \$	7.7 %
ÉCLAIRAGE RUES	18 000 \$	25 700 \$	7 700 \$	42.8 %
CIRCULATION ET STATIONNEMENT	46 000 \$	54 400 \$	8 400 \$	18.3 %
TRANSPORT COLLECTIF	40 902 \$	39 956 \$	(946) \$	(2.3) %
TOTAL TRANSPORT ROUTIER	1 784 641 \$	1 850 427 \$	65 786 \$	3.7 %

Le budget de ce service augmentera de 65 786 \$, soit 3,7 %. Il faut rappeler que l'an dernier c'est dans ce service que se retrouvaient les plus grandes majorations, dont un nouveau contrat de déneigement suite à la fin de l'offre du service par la Municipalité de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Une mise à niveau de ce service était également au programme l'an passé et pour lequel nous bénéficions, déjà cette année, des ajustements ainsi réalisés. Les augmentations prévues sont donc au niveau suivant :

- Seconde année des contrats de déneigement : 46 545 \$;
- Éclairage des rues : 7 700 \$;
- Circulation et stationnement : 8 400 \$.

Hygiène du milieu

HYGIÈNE DU MILIEU

	2024	2025	AUG (DIM) \$	AUG (DIM) %
APPROVISIONNEMENT EAU	103 986 \$	123 680 \$	19 694 \$	18.9 %
DISTRIBUTION EAU POTABLE	234 844 \$	258 026 \$	23 182 \$	9.9 %
TRAITEMENT EAUX USÉES	83 730 \$	80 230 \$	(3 500) \$	(4.2) %
RÉSEAUX D'ÉGOUT	216 771 \$	218 340 \$	1 569 \$	0.7 %
COLLECTE DÉCHETS	147 821 \$	279 535 \$	131 714 \$	89.0 %
COLLECTE MATIÈRES RECYCLABLES	74 007 \$	- \$	(74 007) \$	(100) %
COLLECTE MATIÈRES ORGANIQUES	26 272 \$	- \$	(26 272) \$	(100) %
COURS D'EAU	10 929 \$	11 146 \$	217 \$	2.0 %
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	51 715 \$	27 205 \$	(24 510) \$	(47.4) %
TOTAL HYGIÈNE DU MILIEU	950 075 \$	998 162 \$	48 087 \$	5.1 %

Ce volet environnemental comprend notre production et distribution d'eau potable, le traitement des eaux usées, la collecte et le traitement des déchets, des matières organiques, le programme de recyclage et la protection de l'environnement. Ce budget augmentera de 5,1 %, soit 48 087 \$. Il faut souligner ici un élément particulier :

- Un montant de 279 535 \$ en augmentation de 31 435 \$ des quotes-parts de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf. Outre la croissance du nombre de résidences desservies par les collectes de matières résiduelles, l'augmentation la plus importante des coûts nous vient de l'enfouissement. De plus, la Régie verte a décidé cette année de modifier sa base de tarification afin de ne fournir qu'un seul tarif de matières résiduelles y intégrant les coûts du recyclage, qu'elle considère maintenant accessoire, tout comme les coûts des matières organiques. Pour ce qui est des matières recyclables, en effet l'implantation de la nouvelle ristourne issue de la responsabilité élargie des producteurs, jumeler au rendement de

notre collecte et aux prix obtenus pour ces matières, combleront la totalité des coûts si ce n'est que celui des écocentres. Pour ce qui est des matières organiques, même si la collecte et le traitement ne sont compensés que pour 50 % par les revenus générés, la Régie n'a pas cru bon d'y associer un tarif différencié, ce qui pour notre part nous apparaît pour le moins hasardeux. En effet, la tarification différenciée avait l'avantage de sensibiliser les citoyens à la vérité des coûts et donc de nous inciter à utiliser les bacs les moins dispendieux, ceux du recyclage et des matières organiques. La Régie, en intégrant l'ensemble de la tarification en un seul item vient, un peu de façon prématurée selon nous, confirmer que les collectes liées au recyclage et aux matières organiques ont presque atteint leur niveau d'autofinancement. Nous espérons que le message que vous saurez capter, est que vous continuerez à participer aussi activement à ces collectes alternatives à l'enfouissement des déchets ultimes, source de dépenses sans fin. En effet, l'enfouissement est le dernier acte de la gestion des matières résiduelles, d'où le nom de résidus ultimes. Il est donc primordial de réutiliser et recycler de façon optimale tout en contribuant le plus activement possible à la collecte des matières organiques. La tendance est d'ailleurs de diminuer les collectes de déchets ultimes afin de favoriser la valorisation des matières organiques et le recyclage ou la réutilisation.

- Un montant de 27 205 \$ est prévu pour la conclusion de la diagnose du lac Saint-Joseph et de la lutte aux plantes exotiques envahissantes dans différents secteurs, mais plus particulièrement aux alentours du lac du Grand-Héron afin de préserver la biodiversité de ce milieu humide essentiel à la qualité du lac. C'est une légère baisse puisque nos efforts à ce chapitre commencent à porter fruit.

Pour faire face à ces coûts, le montant pour la gestion des matières résiduelles passera de 170 \$ à 187 \$. Rappelons que ces tarifs étaient répartis comme suit en 2024, alors qu'ils ne feront plus qu'un en 2025 :

- 101,29 \$ pour les déchets ultimes;
- 50,71 \$ pour le recyclage;
- 18,00 \$ pour les matières organiques.

Outre l'importance de collaborer activement à la collecte des matières organiques, tout comme celle des matières recyclables, une consommation plus responsable est encore la meilleure solution nous garantissant un pouvoir autant sur nos coûts que sur la qualité de l'environnement, et ce, de façon simple et quotidienne. La prochaine étape pouvant diminuer la pression sur les coûts pourrait consister à réviser le nombre de collectes des déchets ultimes.

Aménagement, urbanisme et développement

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉV. ÉCONOMIQUE

	2024	2025	AUG (DIM) \$	AUG (DIM) %
AMÉNAGEMENT ET URBANISME	416 099 \$	473 888 \$	57 789 \$	13.9 %
PROMOTION ET DÉV. ÉCONOMIQUE	62 015 \$	58 075 \$	(3 940) \$	(6.4) %
BIENS PATRIMONIAUX	21 937 \$	25 234 \$	3 297 \$	15.0 %
TOTAL AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉV. ÉCONOMIQUE	500 051 \$	557 197 \$	57 146 \$	11.4 %

Nous avons ajusté ce budget l'an dernier par l'ajout d'une ressource saisonnière. Force est de constater que nos besoins sont supérieurs et qu'un meilleur contrôle autant au niveau de la réglementation d'urbanisme que de l'environnement répond aux besoins des citoyens. Ce service verra son budget augmenter de 13,9 % cette année. Nous commençons à peine à voir les retombées des inspections impromptues de notre ressource supplémentaire, mais l'impact est des plus profitables. Rappelons que de nombreux travaux réalisés sans permis sur différentes résidences, souvent non conformes, risquent de créer un préjudice au voisinage, sans compter l'iniquité qui en découle. L'impact environnemental non négligeable de travaux sur le territoire autant en termes de déboisement que d'altération des milieux physiques font l'objet d'une surveillance accrue et peuvent être sanctionnés plus rapidement avec l'ajout de ces inspections.



- Augmentation des coûts pour l'ajout d'une ressource et du fonctionnement général associé : 57 789 \$.

La tarification pour les activités de ce service est maintenant totalement transférée vers l'impôt foncier.

Loisirs culture et vie communautaire

LOISIRS ET CULTURE

	2024	2025	AUG (DIM) \$	AUG (DIM) %
ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES – CENTRE COMMUNAUTAIRE	310 033 \$	289 534 \$	(20 499) \$	(6.6) %
PATINOIRES	15 089 \$	18 510 \$	3 421 \$	22.7 %
PLAGE ET MARINA	249 171 \$	258 866 \$	9 695 \$	3.9 %
PARCS ET TERRAINS DE JEUX	342 341 \$	352 953 \$	10 612 \$	3.1 %
ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES - AUTRES	242 450 \$	220 915 \$	(21 535) \$	(8.9) %
BIBLIOTHÈQUE	61 257 \$	63 660 \$	2 403 \$	3.9 %
ACTIVITÉS CULTURELLES - AUTRES	500 \$	500 \$	- \$	- %
TOTAL LOISIRS ET CULTURE	1 220 841 \$	1 204 938 \$	(15 903) \$	(1.3) %

Ce service est entièrement dédié aux citoyens et à sa qualité de vie, et dont les ressources dévouées peuvent compter sur le support de nombreux bénévoles toujours aussi engagés. Nos dynamiques corporations de loisirs, soit la CNF, le CNLSJ, celle de la Chapelle Saint-Joseph-du-Lac et de différents groupes spontanés encadrant des pratiques sportives et culturelles variées font une différence des plus importantes dans notre milieu de vie. L'implication et l'engagement des citoyennes et citoyens dans tous ces organismes sont essentiels à notre qualité de vie et au dynamisme de notre ville. Bravo et merci à vous toutes et à vous tous pour les efforts, le cœur et l'énergie que vous y consacrez au bénéfice de notre communauté.

Ce service assure la gestion du centre communautaire, de la plage municipale, de la marina de même que les programmes financiers au soutien des camps de jour. Son budget de 1 204 938 \$ diminuera de 15 903 \$, soit 1,3 %. Le retour de notre ressource dédié à la programmation et le retrait par le fait même de sa remplaçante qui avait également permis de dédoubler le poste pour quelques mois afin d'en faciliter la réintégration et corriger certains retards dans l'élaboration de la politique MADA, ne sont pas

étrangers à ces résultats. L'investissement requis pour le remplacement des tangons, qui avaient atteint leur durée de vie, n'aura pas d'impact sur la taxation, puisqu'approprié à même la réserve et tarifé aux utilisateurs. Cependant, les coûts aux usagers seront à la hausse. Nous profiterons toutefois de cette opportunité pour consulter nos citoyens sur la pertinence de simplement remplacer les tangons actuels ou plutôt, de leur substituer un nouveau quai communautaire dans ce secteur. Nous savons que les avis sont fort partagés à ce sujet. Outre le budget du centre communautaire et des activités récréatives qui diminuent tel que décrit précédemment, les principales activités générant des augmentations et pour lesquels souvent une tarification appropriée compense ces coûts sont :

- Les patinoires : 3 421 \$;
- La patrouille nautique et des équipements de sécurité à la plage : 9 695 \$;
- Les parcs et terrains de jeux : 10 612 \$;
- Le contrat de service de la bibliothèque avec la Municipalité de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier : 2 403 \$ de plus pour un total de 63 660 \$.

Nous avons annoncé l'an dernier que l'ajustement de certains coûts allait préparer le terrain pour la suite. Nous maintenons encore cette année le coût de la vignette pour embarcation à 100 \$ en y incluant cependant l'obligation **pour toutes les embarcations à moteur circulant sur le lac de posséder ce droit d'usage**, incluant le lavage obligatoire avant chaque mise à l'eau. Évidemment nous comptons sur la collaboration de chacun des propriétaires afin de volontairement faire le choix de s'inscrire et d'obtenir sa vignette tout en poursuivant son engagement envers le code d'éthique des usagers. Cette démarche se fait également en partenariat avec la Ville du Lac Saint-Joseph. Cela nous permettant d'inclure au mandat de la patrouille nautique, celui du respect de ce nouveau règlement. Vous comprendrez sans doute toute l'importance que nous accordons au contrôle des embarcations à moteur afin d'assurer le minimum de risque d'implantation des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE). Nous attendons également le même comportement de tous les autres usagers que ce soit les utilisateurs de kayak, planche à pagaie, voilier, pêcheurs, etc. en regard de la protection du lac. Il reste encore beaucoup de travail à faire d'ici l'arrivée de la belle saison, notamment pour

s'assurer de bien coordonner toutes nos actions, et ce, avec toutes les parties prenantes autour du lac en tout respect et équité pour l'ensemble des contribuables. Les sommes recueillis de ces licences serviront entre autres, à acquérir et entretenir la station de lavage, améliorer les contrôles et la patrouille nautique, installer de nouvelles bouées et compléter les études nécessaires à la protection du lac en regard avec la navigation de plaisance. Plus de détails vous seront communiqués ultérieurement.

Nous poursuivrons également la démarche d'analyse, afin de solutionner la problématique d'accès sécuritaire à la piste multifonctionnelle à partir de l'intersection rue Gingras - route de Fossambault et la piste dans sa portion près du chemin du Sommet. Peu de solutions traditionnelles s'offrent à nous. Nous réactualiserons également l'analyse en regard du projet de bibliothèque tout en attendant patiemment la bonification de programmes gouvernementaux à ce sujet.

Activités financières

ACTIVITÉS FINANCIÈRES

	2024	2025	AUG (DIM) \$	AUG (DIM) %
INTÉRÊTS	568 657 \$	623 230 \$	54 573 \$	9.6 %
AUTRES FRAIS DE FINANCEMENT - DETTE	73 107 \$	66 553 \$	(6 554)\$	(9.0) %
REMBOURSEMENT DETTE À LONG TERME	1 309 313 \$	1 358 964 \$	49 651 \$	3.8 %
REMBOURSEMENT - RÉSERVES FINANCIÈRES	100 479 \$	163 695 \$	63 216 \$	62.9 %
SOUS-TOTAL AVANT TRANSFERTS	2 051 556 \$	2 212 442 \$	160 886 \$	7.8 %
TRANSFERTS	220 000 \$	200 000 \$	(20 000) \$	
TOTAL ACTIVITÉS FINANCIÈRES	1 831 556 \$	2 012 442 \$	180 886 \$	9.9 %

C'est l'ensemble de nos emprunts et l'utilisation de nos réserves que l'on retrouve sous ce titre. On peut l'assimiler à notre hypothèque collective. On y retrouve les remboursements en capital et les intérêts y sont comptabilisés indépendamment. Cette année, ce budget augmente de 7,8 %, soit 160 886 \$ avant transfert. Cette somme est due à la construction d'un

entrepôt au Service des travaux publics et aux travaux de la phase 3 à la Chapelle Saint-Joseph-du-Lac. Nous débutons aussi les remboursements d'intérêts en lien avec la conclusion de l'acquisition d'un terrain autour du lac du Grand-Héron et du dépanneur, mais pour lequel le revenu prévu de la vente remboursera l'investissement requis. L'utilisation accrue et le remboursement du fonds de roulement complètent ce tableau. La diminution de l'appropriation du surplus à titre de transfert afin de finaliser certaines actions reportées et tel que mentionné précédemment, pour des activités non récurrentes, vient moduler le taux total des activités financières à 9,9 %. En résumé, les principaux éléments influençant ces chiffres sont :

- Ajout du remboursement de capital et intérêts pour les travaux de construction d'un entrepôt et la phase 3 de la Chapelle Saint-Joseph-du-Lac;
- L'utilisation accrue du fonds de roulement et ses remboursements.

Le tableau récapitulatif de l'ensemble des dépenses vous permet de voir d'un seul coup d'œil, la totalité des montants mentionnés tout au long de la présentation et leur comparable de l'année antérieure.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2025 - DÉPENSES

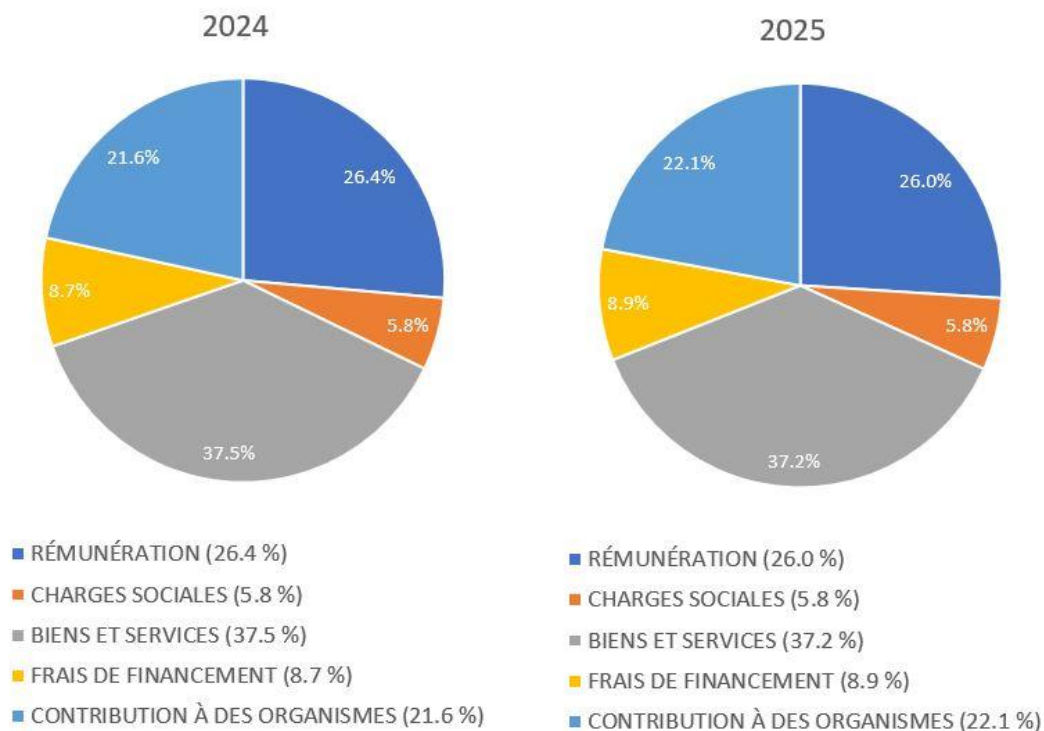
	2024	2025	AUG (DIM) \$	AUG (DIM) %
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 377 703 \$	1 468 824 \$	91 122 \$	6.6 %
SÉCURITÉ PUBLIQUE	935 112 \$	1 018 318 \$	83 206 \$	8.9 %
TRANSPORT ROUTIER	1 784 641 \$	1 850 427 \$	65 786 \$	3.7 %
HYGIÈNE DU MILIEU	950 075 \$	998 162 \$	48 087 \$	5.1 %
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	500 051 \$	557 197 \$	57 146 \$	11.4 %
LOISIRS ET CULTURE	1 220 841 \$	1 204 938 \$	(15 903) \$	(1.3) %
SOUS-TOTAL FONCTIONNEMENT	6 768 423 \$	7 097 867 \$	329 444 \$	4.9 %
DETTES, AFFECTATIONS ET TRANSFERTS	1 831 556 \$	2 012 442 \$	180 886 \$	9.9 %
GRAND TOTAL	8 599 979 \$	9 110 309 \$	510 330 \$	5.9 %

Encore cette année, nous vous présentons les dépenses par objet. Cette répartition permet de mieux comprendre les enjeux de la mécanique budgétaire municipale. La Ville étant une entreprise de services, les dépenses pour les biens et services, que ce soit l'entretien du réseau routier et le déneigement correspondent à 37,2 % de notre budget. La seconde section en importance est celle de la main-d'œuvre pour 31,8 % (rémunération 26 % et charges sociales 5,8 %) nécessaire à la réalisation de la mission de la Ville. La contribution à des organismes occupe 22,1 % et comprend, notamment les montants versés à la MRC, à la Municipalité de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier pour les services incendies et de premiers répondants, les services de la SQ, les subventions aux organismes, etc. Enfin, les frais de financement représentent 8,9 % de nos dépenses.

BUDGET PAR OBJETS

	2024	2025	\$ HAUSSE (BAISSE)	% HAUSSE (BAISSE)
RÉMUNÉRATION	1 954 804 \$	2 028 146 \$	73 342 \$	3.8 %
CHARGES SOCIALES	429 016 \$	448 260 \$	19 244 \$	4.5 %
BIENS ET SERVICES	2 785 865 \$	2 900 835 \$	114 970 \$	4.1 %
FRAIS DE FINANCEMENT	641 764 \$	689 783 \$	48 019 \$	7.5 %
CONTRIBUTIONS À DES ORGANISMES	1 598 738 \$	1 720 626 \$	121 888 \$	7.6 %
TOTAL	7 410 187 \$	7 787 650 \$	377 463 \$	8.4 %

BUDGET PAR OBJETS



Ces données viennent encore confirmer que la portion des dépenses compressibles est plutôt limitée et appuyer nos appels incessants à un meilleur financement des gouvernements supérieurs.

Tableaux synthèses

Taxation et compensations

Le tableau des compensations et les tableaux suivants vous permettront de mieux comprendre les différents taux et tarifs adoptés et les impacts fiscaux de nos décisions relatives aux modes de taxation.

Le premier tableau représente la synthèse des taux de taxation et les tarifications faisant l'objet du présent budget ainsi que leur comparable de l'année 2024. Vous pourrez y constater la disparition des tarifs en urbanisme et développement et en sécurité publique.

Taxation et compensations pour services municipaux

DESCRIPTION	2024	2025
Foncière générale	0.8939 \$	0.9532 \$
Dette aqueduc	0.0580 \$	0.0578 \$
Dette égout	0.0872 \$	0.0891 \$
Matières résiduelles (déchets)	101.29 \$	187.00 \$
Matières recyclables	50.71 \$	0 \$
Matières organiques	18.00 \$	0 \$
Aqueduc	246.00 \$	277.00 \$
Égout	227.00 \$	238.00 \$
Premiers répondants	88.26 \$	86.68 \$
Sécurité publique	45.74 \$	0 \$
Urbanisme et <u>dév.</u> économique	69.75 \$	0 \$
Boues fosses septiques	107.00 \$	133.00 \$

Nous vous présentons un tableau comparatif 2024/2025 pour la résidence moyenne.

MAISON MOYENNE

	2024 Valeur moyenne : 411 488 \$		2025 Valeur moyenne : 411 488 \$		
DESCRIPTION	TAUX	TAXES	TAUX	TAXES	IMPACT
FONCIÈRE GÉNÉRALE	0.8939	3 678.29 \$	0.9532	3 922.16 \$	6.6 %
DETTE AQUEDUC	0.0580	238.66 \$	0.0578	237.71 \$	(0.4) %
DETTE ÉGOUT	0.0872	358.82 \$	0.0891	366.47 \$	2.1 %
DÉCHETS	101.29 \$	101.29 \$	187.00 \$	187.00 \$	10.0 %
RECYCLAGE	50.71 \$	50.71 \$	0 \$	0 \$	
ORGANIQUE	18.00 \$	18.00 \$	0 \$	0 \$	
AQUEDUC	246.00 \$	246.00 \$	277.00 \$	277.00 \$	12.6 %
ÉGOUT	227.00 \$	227.00 \$	238.00 \$	238.00 \$	4.9 %
PREMIERS RÉPONDANTS	88.26 \$	88.26 \$	86.68 \$	86.68 \$	(1.8) %
SÉCURITÉ PUBLIQUE	45.74 \$	45.74 \$	0 \$	0 \$	
URB. DÉV. ÉCONOMIQUE	69.75 \$	69.75 \$	0 \$	0 \$	
TOTAL		5 122.52 \$		5 315.02 \$	3.8 %
					192.50 \$

Nous avons fait également le même exercice avec la valeur médiane, soit celle où l'on retrouve autant de résidences évaluées sous cette valeur qu'au-dessus de celles-ci. On peut remarquer l'effet attendu du transfert de la tarification vers l'impôt foncier amplement documenté antérieurement et qui se traduit par une augmentation du compte de taxes inférieur à la moyenne.

MAISON MÉDIANE

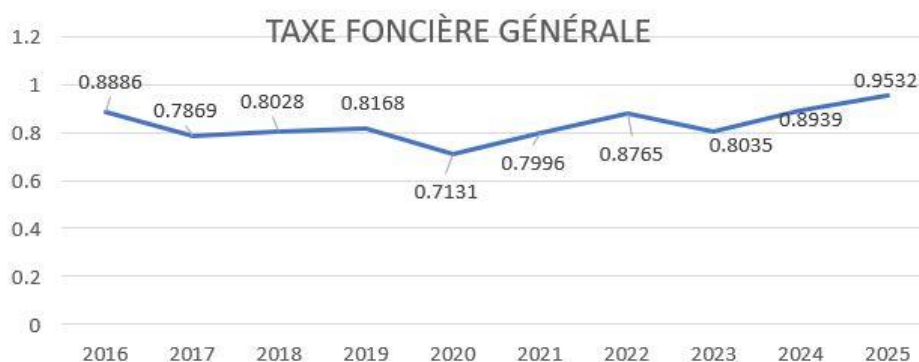
	2024 Valeur médiane : 333 800 \$		2025 Valeur médiane : 333 800 \$		
DESCRIPTION	TAUX	TAXES	TAUX	TAXES	IMPACT
FONCIÈRE GÉNÉRALE	0.8939	2 983.84 \$	0.9532	3 181.66 \$	6.6 %
DETTE AQUEDUC	0.0580	193.60 \$	0.0578	192.83 \$	(0.4) %
DETTE ÉGOUT	0.0872	291.07 \$	0.0891	297.28 \$	2.1 %
DÉCHETS	101.29 \$	101.29 \$	187.00 \$	187.00 \$	10.0 %
RECYCLAGE	50.71 \$	50.71 \$	0 \$	0 \$	
ORGANIQUE	18.00 \$	18.00 \$	0 \$	0 \$	
AQUEDUC	246.00 \$	246.00 \$	277.00 \$	277.00 \$	12.6 %
ÉGOUT	227.00 \$	227.00 \$	238.00 \$	238.00 \$	4.9 %
PREMIERS RÉPONDANTS	88.26 \$	88.26 \$	86.68 \$	86.68 \$	(1.8) %
SÉCURITÉ PUBLIQUE	45.74 \$	45.74 \$	0 \$	0 \$	
URB. DÉV. ÉCONOMIQUE	69.75 \$	69.75 \$	0 \$	0 \$	
TOTAL		4 315.27 \$		4 460.46 \$	3.4 %
					145.20 \$

Comme par le passé, nous vous présentons également le tableau représentant l'effort fiscal moyen dans les différents secteurs. Il représente de façon générale des valeurs plus homogènes et plus près des situations réelles que vous vivez. Vous pourrez constater la variation en fonction des différents secteurs et surtout l'impact de leur évaluation.

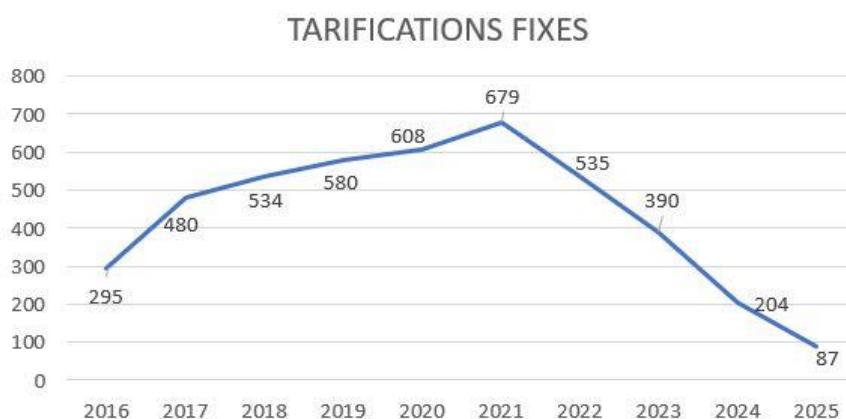
Variation moyenne du compte de taxes 2025

		Valeur rôle \$	Variation valeur %	Variation taxes %	Augmentation taxes \$
	VALEUR MOYENNE	411 488 \$	-	3.8 %	192.50 \$
	VALEUR MÉDIANE	333 800 \$	-	3.4 %	145.20 \$
1	Boisé Napoléon	372 725 \$	-	3.6 %	168.90 \$
1	Avirons, Catamarans, Dériveurs, Moussaillons	340 398 \$	-	3.4 %	149.20 \$
2	Moussaillons, Catamarans, Dériveurs, du Quai, Voiliers	310 221 \$	-	3.2 %	130.80 \$
2	Gingras (112 à 164)	300 302 \$	-	3.1 %	124.80 \$
3	Gingras (525 à 755) et Belvédère (10 à 14)	357 359 \$	-	3.5 %	159.50 \$
3	Catamarans, Dériveurs, du Quai, Voiliers	350 650 \$	-	3.5 %	155.50 \$
4	Route Fossambault (6005 à 6161)	1 162 895 \$	-	5.0 %	650.10 \$
4	Gauvin, Germain, Morin, <u>Ontaritz</u> , la Lande	350 526 \$	-	3.5 %	155.40 \$
4	Pointe-aux-Bleuets, Grand Héron, Fossambault	779 493 \$	-	4.7 %	416.60 \$
5	Boilard, Fossambault, Frênes, Pins, Tilleuls	374 303 \$	-	3.6 %	169.90 \$
5	<u>Aikens</u> , Carrefour, <u>Coote</u> , Fossambault	287 679 \$	-	3.1 %	117.10 \$
5	Belle herbe, Bosquets, Carrefour, Ronde, Sablonnière	159 496 \$	-	1.6 %	39.10 \$
5	Route Fossambault (6100 à 6300)	342 514 \$	-	3.4 %	150.50 \$
3	Chemin du Sommet (non desservi)	429 941 \$	-	3.7 %	154.70 \$

Enfin, le tableau suivant montre, pour une dernière année, les courbes de taxation qui tiennent compte du transfert de la tarification vers la taxation d'une portion des fonctions urbanisme et sécurité publique depuis 2022. Tout comme l'an passé, nous avons remonté dans le temps afin que vous puissiez constater la situation qui prévalait depuis 2016 et au moment du transfert de la taxation vers la tarification en 2017. On y remarque que les tarifs ont diminué de plus de 592 \$ en quatre ans, pour revenir à 87 \$, soit 393 \$ sous le seuil de 2017 et sont même inférieurs aux tarifs initiaux. Cette opération de rééquilibrage entre taxation et tarification pour l'imputabilité des coûts est maintenant terminée.



— TAXE FONCIÈRE 2025



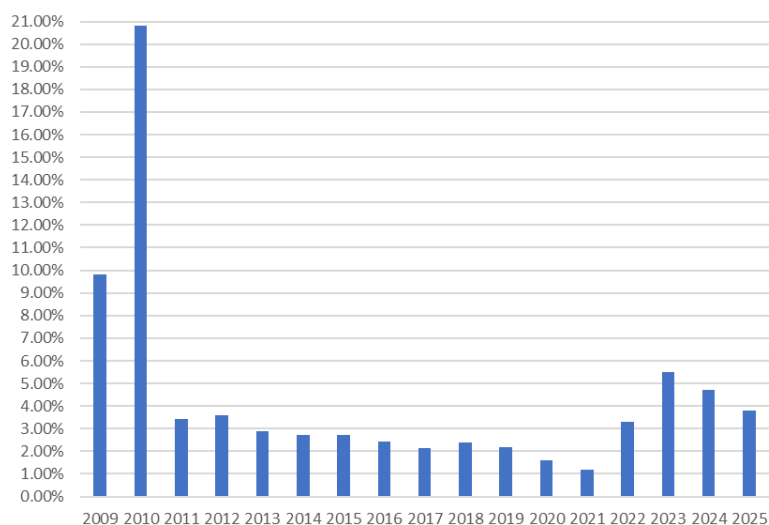
— TARIF FIXE 2025

Évolution moyenne du compte de taxes

On remarquera sur ce graphique, à la fois l'impact des cycles économiques (inflation), de la Covid (subventions d'atténuation) et du dépôt des nouveaux rôles d'évaluation.

AUGMENTATION MOYENNE DU COMPTE DE TAXES

Année	%
2009	9.80%
2010	20.80%
2011	3.43%
2012	3.58%
2013	2.90%
2014	2.70%
2015	2.70%
2016	2.45%
2017	2.16%
2018	2.39%
2019	2.19%
2020	1.60%
2021	1.20%
2022	3.30%
2023	5.50 %
2024	4.70 %
2025	3.80 %



Plan triennal d'immobilisations

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

PROJETS	TITRE	2025	2026	2027	TOTAL
AE	AQUEDUC ET ÉGOUT	1 312 160 \$	5 151 000 \$	5 151 000 \$	11 614 160 \$
AE1	Plans et devis collecteur principal et station de pompage au DRAP	1 000 000 \$			1 000 000 \$
AE2	Collecteur principal et station de pompage au DRAP		5 000 000 \$	5 000 000 \$	10 000 000 \$
AE3	Achat d'une génératrice mobile pour le poste des Mélézes et alarme incendie au poste Gauvin	132 085 \$			132 085 \$
AE4	Ajout de valves et purges (DRAP)	147 000 \$	126 000 \$	126 000 \$	399 000 \$
AE5	Recherche d'eaux parasites et infiltrations		25 000 \$	25 000 \$	50 000 \$
AE6	Remplacement de la pompe P-4	33 075 \$			33 075 \$
V	VOIRIE	4 329 444 \$	947 096 \$	2 958 055 \$	8 234 595 \$
V1	Réfection complète de la rue Boilard	3 809 484 \$			3 809 484 \$
V2	Ingénierie et travaux surpresseur rue Gingras		315 000 \$	2 415 000 \$	2 730 000 \$
V3	Pavage de diverses rues	330 750 \$	353 850 \$	293 055 \$	977 655 \$
V4	Devis et travaux pour l'amélioration du drainage et pavage sur la route de Fossambault et la piste multifonctionnelle		36 746 \$	150 000 \$	186 746 \$
V5	Devis et travaux pour stationnement Chapelle Saint-Joseph-du-Lac		31 500 \$	100 000 \$	131 500 \$
V6	Devis et travaux pour l'amélioration du pluvial rue Morin	147 210 \$			147 210 \$
V7	Devis et travaux pour l'amélioration du pluvial rue Gingras	42 000 \$	210 000 \$		252 000 \$

PROJETS	TITRE	2025	2026	2027	TOTAL
LCV	LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE	47 250 \$	230 000 \$	2 262 500 \$	2 539 750 \$
LCV1	Devis et travaux pour l'aménagement d'une aire de repos intersection rue Gingras et route de Fossambault (PIDC)		30 000 \$	262 500 \$	292 500 \$
LCV2	Plans, devis et travaux sur la piste multifonctionnelle sur la route de Fossambault entre les rues Gingras et Dériveurs		200 000 \$	2 000 000 \$	2 200 000 \$
LCV3	Remplacement des tangons	47 250 \$			47 250 \$
VME	VÉHICULES, MACHINERIE ET ÉQUIPEMENTS	162 750 \$		228 750 \$	391 500 \$
VME1	Achat de véhicules au Service des travaux publics (PIDC)	162 750 \$		78 750 \$	241 500 \$
VME2	Balai mécanique			150 000 \$	150 000 \$
IMM	IMMEUBLES ET ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX	654 413 \$	687 464 \$		1 341 877 \$
IMM1	Ajout d'un bloc sanitaire DRAP	113 434 \$			113 434 \$
IMM2	Reconstruction de la rampe pour personnes à mobilité réduite à l'hôtel de ville		152 250 \$		152 250 \$
IMM3	Entrepôt pour le service des travaux publics sur le terrain de la Chapelle Saint-Joseph-du-Lac		135 214 \$		135 214 \$
IMM4	Chapelle Saint-Joseph-du-Lac phase 4	438 079 \$			438 079 \$
IMM5	Achat de la Chapelle Notre-Dame-de-Liesse	31 500 \$			31 500 \$
IMM6	Améliorations de la Chapelle Notre-Dame-de-Liesse	31 500 \$	400 000 \$		431 500 \$
IMM7	Installation d'un cabinet de toilette dans la loge du centre communautaire Desjardins	18 900 \$			18 900 \$
IMM8	Aménagement de l'entrepôt non chauffé	21 000 \$			21 000 \$

PROJETS	TITRE	2025	2026	2027	TOTAL
AUT	AUTRES	222 000 \$	150 000 \$	135 000 \$	507 000 \$
AUT1	Plan d'urbanisme	50 000 \$	50 000 \$		100 000 \$
AUT2	Mise en valeur de la zone humide du lac du Grand-Héron (PIDC)	10 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	210 000 \$
AUT3	Jardin collectif (PIDC)			35 000 \$	35 000 \$
AUT4	Station de lavage d'embarcations (PIDC)	136 500 \$			136 500 \$
AUT5	Améliorations du quai pour la mise à l'eau et éclairage pour la place des loisirs au DRAP	10 500 \$			10 500 \$
AUT6	Travaux d'asphaltage au DRAP	15 000 \$			15 000 \$
TOTAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS		6 728 017 \$	7 165 560 \$	10 735 305 \$	24 628 882 \$

Le plan triennal d'immobilisations poursuit les priorités que nous avons planifiées et prévoyons réaliser en termes d'infrastructures pour les trois prochaines années. Le PTI est la représentation de nos problématiques à la lecture des informations que nous possédons en ce moment. Certaines opportunités peuvent également s'ajouter en cours de route tout comme des bris, des imprévus ou des modifications législatives. Évidemment, les estimations de travaux pour les années suivantes sont préliminaires et devront être révisées à la lumière d'une expertise plus ciblée. La projection totale est de 24 628 882 \$ répartis comme suit :

- 2025 : 6 728 017 \$
- 2026 : 7 165 560 \$
- 2027 : 10 735 305 \$

Nous avons prévu l'an dernier, la réfection de la rue Boilard, mais l'absence de programme de subvention nous en a forcé le report. Nous avons également planifié une réfection de la rue du Quai qui a subi le même sort. Nous pourrions toutefois corriger cette année ces deux problématiques. La majeure partie de ces sommes sera allouée à une réfection complète de la rue Boilard, avec l'aide du programme de taxes sur l'essence puisqu'il s'avère qu'aucun autre programme ne permet de finaliser ce dossier. L'expertise réalisée sur la rue du Quai démontre que malgré une fondation déficiente et une surface de roulement fortement dégradée, les infrastructures souterraines bénéficient d'une durée de vie suffisante pour ne pas avoir à les remplacer. Nous corrigerons donc celles-ci par des interventions sur les fondations pour les portions les plus altérées tout en procédant à un resurfaçage complet. Nous analysons présentement la possibilité d'effectuer en régie une partie de ces travaux afin de mieux contrôler les coûts.

Nous reportons d'une année cependant l'ingénierie nécessaire à la réalisation des travaux du surpresseur de la rue Gingras. L'absence de programme de subvention et la capacité d'intégration de travaux majeurs par l'équipe en place nous incitent en ce sens. Nous allons réviser les années suivantes du programme avec l'ensemble des données recueillies et les mises à jour de notre gestion des actifs à la lumière des interventions réalisées sur nos réseaux.

Nous poursuivons de façon minutieuse le projet de la réfection ou le remplacement du collecteur principal dont les coûts anticipés sont majeurs. Plusieurs problématiques viennent complexifier ce projet dont les aménagements privés réalisés dans les limites de servitudes, les normes en relation avec les distances requises et les dénivelés. La recherche de financement, de programmes de subvention et de contributions associées à des potentiels de développement fera partie des paramètres initiaux. Les résultats de la démarche citoyenne et des enjeux identifiés dans notre plan stratégique collectif compléteront notre grille d'analyse nous menant vers la durabilité et encadrant chacune de nos décisions.

Évidemment, certaines opportunités peuvent nous motiver à moduler notre PTI. Des subventions et du soutien particulier que les gouvernements supérieurs pourraient mettre de l'avant afin de profiter de l'effet levier en seraient le déclencheur.

Comme vous pourrez le constater à la lecture des tableaux suivants, nous terminerons le programme de mise à niveau de la Chapelle Saint-Joseph-du-Lac en 2025. Ce lieu de diffusion exceptionnel à même notre site patrimonial reconnu bénéficie déjà des retombées des derniers investissements. Le confort amélioré et la remise à niveau de ses boiseries permettent déjà d'attirer des artistes dont la notoriété pourrait justifier une salle beaucoup plus grande! La peinture extérieure et l'isolation supplémentaire permettront d'en assurer le maintien pour encore de nombreuses années. Ces investissements sont importants, mais plus importante encore est l'implication de ces gens des plus engagés à l'animation de ce lieu qui contribue à notre fierté et que nous remercions sincèrement.

Tel que mentionné précédemment le remplacement des tangons est au programme. Toutefois, nous ne pouvons simplement reconduire cette opération sans en questionner la pertinence et le rapport coûts-bénéfices. C'est dans ce cadre que nous validerons d'autres scénarios dont le remplacement par un quai collectif et pour lequel les citoyens seront également invités à se prononcer.

Nous implanterons une station de lavage tel que retenu prioritairement par les citoyens du comité d'actions ciblées de la démarche stratégique afin de préserver le lac des risques associés aux espèces exotiques envahissantes. Cette implantation qui se fera également dans la ville voisine vise à ce que chaque embarcation à moteur accédant au lac soit entièrement lavée et contrôlée. C'est pour cela que nous implanterons graduellement, la réglementation appropriée et la tarification associée à l'émission d'un permis d'accès au lac nous donnant les moyens de nos ambitions, celle d'assurer la protection de notre lac. Que ce soit le myriophylle, la moule zébrée ou les autres menaces, cet outil supplémentaire à lui seul ne pourra nous permettre d'atteindre le risque zéro. Une vigilance de tous les instants des usagers du lac, qu'ils soient propriétaires d'embarcations motorisées ou non, pêcheurs, pagayistes, kayakistes ou autres, afin de s'assurer du nettoyage conforme de tout matériel, équipement et accessoire avant la mise à l'eau est essentiel. Un guide est disponible sur le site du ministère de l'Environnement. Nous exigerons de chaque titulaire d'un permis de mise à l'eau d'embarcation qu'il signe le code de conduite issu de la recommandation de l'APPLSJ afin de préserver notre lac de ces dangers. Nous invitons chaque propriétaire d'embarcation à démontrer qu'ils sont également engagés dans la voie de la protection de notre plan d'eau par l'obtention de ce permis.

Nous travaillerons également à solutionner certaines problématiques, notamment l'amélioration du réseau pluvial dans le secteur de la rue Morin et de la rue Gingras. Dans ces deux cas, la collaboration des citoyens du secteur sera requise puisqu'il y aura un impact parfois dans le type d'accès, parfois par la perte d'un privilège. Nous prévoyons également actualiser le plan de mise en valeur du Parc du Grand-Héron, véritable poumon du lac qui pourrait profiter d'un programme de subvention avantageux tout en rendant de grands services environnementaux pour le lac. Nous poursuivrons

également le pavage de diverses rues dont la détermination n'est pas complétée, tout comme la mise à niveau de différents équipements municipaux, postes de pompage et ajout d'une génératrice à ces derniers, de même que des valves et des purges. Les travaux et acquisitions seront complétés par l'ajout d'un bloc sanitaire au Domaine de la Rivière-aux-Pins, l'ajout et le remplacement de véhicules ainsi que l'acquisition et les travaux minimaux pour la Chapelle Notre-Dame-de-Liesse.

Enfin nous inscrivons à moyen terme d'autres projets issus de nos consultations et, notamment la finalisation de l'intersection Gingras et route de Fossambault, la recherche de solutions pour prolonger la piste cyclable à partir de ce secteur et la poursuite de nos programmes d'entretien et de mise à niveau de nos infrastructures, bref mieux entretenir ce que nous possédons déjà.

Conclusion

Vision du PIDC

En 2050, Fossambault-sur-le-Lac est une communauté vivante et durable, qui a préservé son caractère de villégiature et la qualité exceptionnelle de son environnement, qui a favorisé l'émergence d'initiatives locales centrées sur les besoins des résidents et résidentes et qui offre des services de proximité accessibles.

Il est important ici de se rappeler de la vision commune dont nous nous sommes dotés et qui demeure notre cible à atteindre. C'est d'autant plus important que se pointent pour l'année 2025 des élections municipales où j'espère, l'enjeu ne sera pas sur la vision issue des consultations citoyennes, mais bien sur les moyens pour y parvenir en 2050, gardant toujours le cap sur la priorité absolue, notre lac, notre environnement et notre qualité de vie collective.

Nous avons adopté en 2024, le plan stratégique fixant les cibles à court terme (2025-2030) reflet de notre démarche collective et en phase avec nos valeurs et notre engagement. Vous pouvez compter sur nous afin de toujours rester en action pour les atteindre, mais sans jamais sauter les étapes de la



réflexion, de l'information, de la consultation et de la cocréation, meilleure garantie de décisions des plus durables.

C'est d'ailleurs grâce à vous, les citoyens qui se sont engagés il y a déjà plus de 2 ans, dans la démarche nous menant à l'adoption du plan, les citoyens qui ont participé aux soirées d'échanges sur les projets de développement, aux citoyens qui nous communiquent leurs appréciations et leurs craintes que nous tentons d'avancer courageusement vers cette vision, sans certitude autre que celle du respect de nos citoyens, de nos valeurs et de nos engagements. Ce sont également les centaines de bénévoles autour de nos organismes, de nos activités qui génèrent cette si belle convivialité de notre milieu et que nous tenons à remercier plus particulièrement comme des contributeurs essentiels au maintien de l'esprit même de notre ville, là où *La vie est belle!...* Merci à vous tous de nous inspirer cet avenir.

Vœux des fêtes

Ce dernier budget de l'équipe en place est le fruit du dévouement et de l'implication et la disponibilité, de chacun des élu(e)s du conseil. Nos échanges cordiaux, stimulants, empreints de respects facilitent notre engagement réciproque. Les personnes impliquées dans nos organismes, dans nos consultations, en nous communiquant vos besoins, vos doléances, en vous présentant aux séances du conseil ou transmettant vos requêtes via notre site Web ou en personne, méritent notre reconnaissance. Merci à vous d'être partie prenante de la solution. Je m'en voudrais de ne pas souligner au nom du conseil, le magnifique travail accompli par l'équipe d'employés dévoués de la Ville. En plus de leur engagement envers la meilleure prestation de service possible, ils savent nous communiquer les informations essentielles nous permettant de prendre les décisions les plus appropriées en fonction de nos valeurs et de notre vision. Un merci spécial à l'équipe administrative qui encore cette année, avec professionnalisme et dévouement a su soutenir notre travail tout au long de l'année et plus particulièrement ces derniers mois de façon plus intensive afin de vous livrer ce budget.

À tous, nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter de joyeuses fêtes, entourés du bonheur et de l'amour des vôtres et que nous vous retrouvions en santé pour la nouvelle année afin de conclure ensemble notre soixante-quinzième anniversaire et poursuivre notre route vers Fossambault 2050, là où *La vie est belle!*

Le conseil municipal de Fossambault-sur-le-Lac